



Sécurité au travail : Et si salariés et patrons parlaient le même langage ?

*Comment concilier prévention des risques,
réalités économiques et droits des salariés ?*

La sécurité et la prévention des risques professionnels restent un enjeu majeur pour les salariés comme pour les employeurs. Entre obligations légales, contraintes budgétaires et attentes des travailleurs, comment trouver un équilibre ?

Pour en débattre, nous avons réuni **Agnès Larribau**, délégué syndical CGT, et **Emmanuel Mouton**, artisan menuisier, tous 2 membres de la CPRIA (commission paritaire régionale interprofessionnelle de l'artisanat).

Leurs échanges révèlent des convergences inattendues, mais aussi des tensions persistantes sur la manière d'aborder la prévention au quotidien.

— La prévention des risques : une priorité ou un coût ?

Agnès L. (CGT)

« La santé des travailleurs est une priorité. Les accidents du travail sont encore trop fréquents. Les équipements de protections individuelles et la prévention doivent être vu comme un investissement pour l'entreprise car un accident du travail coûte encore plus cher. Cependant, pour être correctement mis en œuvre ces règles et équipements doivent être expliqués et accompagnés pour que cela soit efficace (aide financière/ formation).»

Emmanuel M. (U2P)

« Dans une petite entreprise, la prévention des risques est une priorité. Cela permet de valoriser aussi bien l'entreprise, que le salarié qui sent que tout est mis en œuvre pour le protéger. C'est également un gain de productivité. Mais il faut aussi reconnaître que certaines règles sont de réelles contraintes, qui, par leur complexité et l'absence de bon sens, ne sont pas mises en place. Enfin, on doit surtout être égaux face à tous cela. Quand des entreprises ne remplissent pas leurs obligations elles génèrent de la concurrence déloyale. De plus, beaucoup de règles qui viennent de l'industrie et ne sont pas du tout adaptée aux TPE.»

L'importance de la prévention est entièrement partagée, mais la mise en œuvre amène des approches plus complémentaires entre nécessité des moyens et proportionnalité des mesures.

— Les risques psychosociaux : un angle mort ?

Agnès L.

« Les risques ne sont pas que physiques. Le stress, le harcèlement, les horaires déstructurés... Les RPS recourent tellement de réalités différentes qu'il est difficile d'appréhender cette notion. Il semble malgré tout que dans les plus petites entreprises ils sont plus pris en compte de par la proximité entre le chef d'entreprise et ses salariés. L'humain reste au cœur du fonctionnement de l'entreprise. »

Emmanuel M.

« Dans les TPE, on est souvent en contact direct avec les salariés. On voit quand quelqu'un ne va pas. Mais on n'a pas toujours les outils pour agir. Les risques psychosociaux, de ce fait ce n'est pas toujours le celui dont on a le plus conscience., or c'est un risque très complexe à appréhender.»

Il est partagé que les risques psychosociaux ne sont pas la typologie de risques la plus présente dans les TPE, mais il semble nécessaire également d'apporter à ces entreprises des solutions pragmatiques et adaptées à la taille des entreprises.

— La formation : clé de la prévention ou charge supplémentaire ?

Agnès L.

« La formation, c'est la base. C'est le premier EPI de l'entreprise. C'est la clé de la réussite de toute action de prévention. Les salariés doivent être formés aux gestes de sécurité, aux nouveaux risques, et aussi à leurs droits. La CGT revendique un droit à la formation continue, avec du temps et des moyens dédiés. »

Emmanuel M.

« Je suis d'accord sur le principe, mais en pratique, former un salarié, c'est l'absenter de son poste. Dans l'ensemble, nous faisons beaucoup de formation, mais cela reste souvent par obligation. Dans une boulangerie, si le salarié part en formation, qui fabrique le pain du jour ? C'est un frein réel à la formation.»

La formation est reconnue comme essentielle, mais son organisation reste un sujet de débat. Elle doit rester attractive et efficace. La formation dans les TPE ne doit pas être sacrifiée.

— Le rôle des instances représentatives : dialogue ou formalité ?

Agnès L.

« Les CHSCT (Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) ont été vidés de leurs prérogatives dans les grandes entreprises et administration. Aujourd'hui, les CSSCT

doivent reprendre ce rôle, mais ils manquent de moyens et de temps puisque traité en CSE. Dans les TPE ces instances n'existent pas, les élections professionnelles dans les TPE, sont une gageure. Sur l'Occitanie les élus doivent pouvoir rencontrer l'ensemble des salariés des 13 départements avec 5h par mois. Autant dire que le dialogue social est donc inexistant, il faut donner plus de moyens à ces élus

Emmanuel M.

« Dans les très petites entreprises, on n'a pas de CSE. On discute directement avec les salariés. Mais je comprends que dans les plus grosses structures, il faille des instances. Le problème, c'est que ces instances sont parfois perçues comme des usines à gaz. Il faudrait les simplifier, les rendre plus efficaces. »

Trouver un équilibre sur ce sujet entre représentation des salariés et efficacité pour les employeurs au sein des TPE est un enjeu à part entière.

— Quelles solutions pour avancer ensemble ?

Agnès L.

« Les instances de dialogues sociales telles que la CPRIA sont des outils qui permettent de favoriser la prévention. Echanger, débattre permet d'avancer ensemble, et de trouver des solutions opérationnelles.»

Emmanuel M.

« Dialoguer est toujours une solution. Montrer l'exemple également en est une autre, en particulier grâce à nos trophées quali'vie. Il s'agit de mettre en avant ce qui fonctionne dans les TPE en termes d'amélioration des conditions de travail tout en alliant performance de l'entreprise, pour donner envie d'investir sur ce sujet. »

Conclusion

Vers une culture commune de la sécurité ?

Le dialogue entre Agnès et Emmanuel montre que, malgré des approches différentes, salariés et employeurs partagent une volonté commune : réduire les risques et améliorer les conditions de travail. « La sécurité, ce n'est pas un coût, c'est un investissement », résume Agnès. « Mais il faut que tout le monde y mette du sien », ajoute Emmanuel.